
Notre Projet
Notre Infrastructure
Pourquoi Nous
Contact
Séance d'Information
NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE FRANCOPHONE
Lycée Charles de Foucauld
Rue Nestor Martin, 313-315 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe
Ouverture à la rentrée 2026-2027

LYCEE CHARLES DE FOUCAULD



Lundi 19 janvier 2026

Luc.zomers@segec.be

- Ce projet, attendu depuis de nombreuses années par les familles, est l'aboutissement d'un travail de concertation étroit entre la commune, le Pouvoir organisateur, le SeGEC et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il répond à un double enjeu essentiel : renforcer l'offre scolaire de proximité et mieux répartir les places dans l'enseignement secondaire, particulièrement sous pression dans le nord-ouest de Bruxelles.

- Merci à chacune et à chacun !

- ✓ **Accueil et mercis**
- ✓ **Une présentation du Lycée**
- ✓ **Quelques mots sur les modalités relatives à l'inscription en 1re année commune**
- ✓ **Présentation de la grille de 1re**
- ✓ **S'inscrire … Comment ?**
- ✓ **Une conclusion, si l'on peut déjà conclure**









Le Lycée Charles de Foucauld

Présentation du projet

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Une éducation fondée sur les valeurs de Saint Charles de Foucauld

Le Lycée Charles de Foucauld propose un enseignement général inspiré par la pensée et la pédagogie de Saint Charles de Foucauld.

Notre projet éducatif place l'élève au centre de son développement humain, intellectuel et spirituel.

- Fraternité universelle
- Sens du service
- Attention aux plus vulnérables
- Humilité et respect
- Recherche et intériorité
- Engagement pour la transition écologique


P
vélos
ADMIN
WC
WC
ATRIUM
PROFS
P
vélos
?
accès camions?













SITUATION PROJETEE: LE REFECTOIRE ET LA BIBLIOTHEQUE



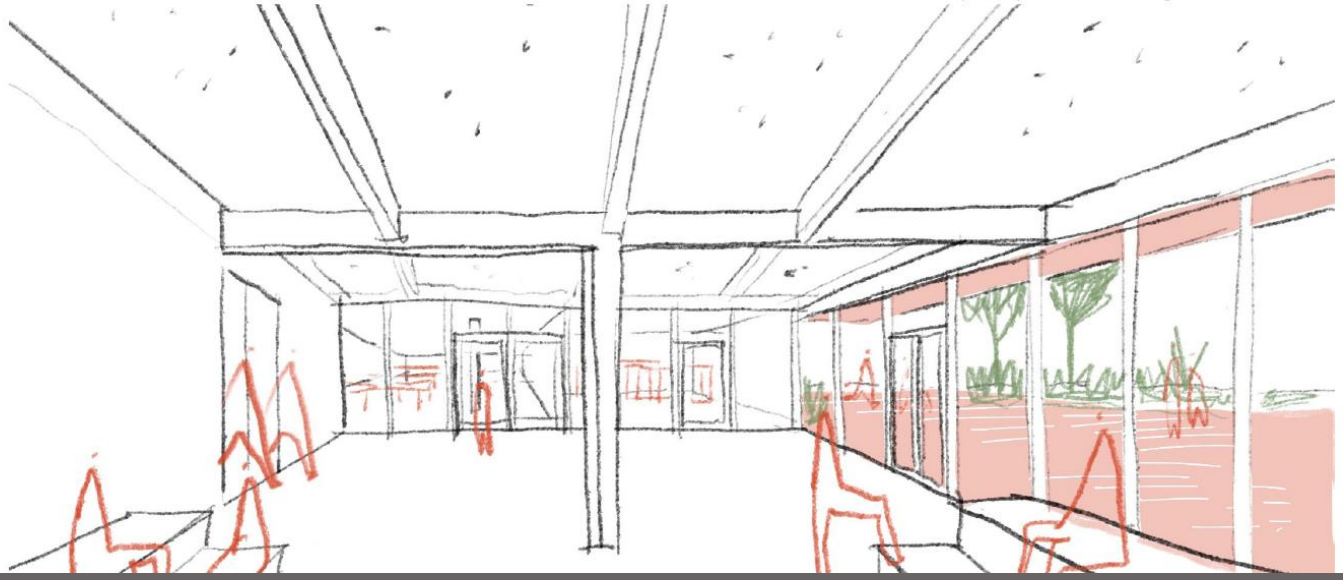
Le Collège Durocher Saint-Lambert / Atelier Pierre Thibault



HasleTre / Oslotre



Alpha Group Offices - London / Design with narrative







SITUATION PROJETEE: LE REFECTOIRE ET LA BIBLIOTHEQUE



LIRL / A229



DON BOSCO / A229



LYSEM / A229





Neighborhood Childcare / Aline Hielscher Architektur



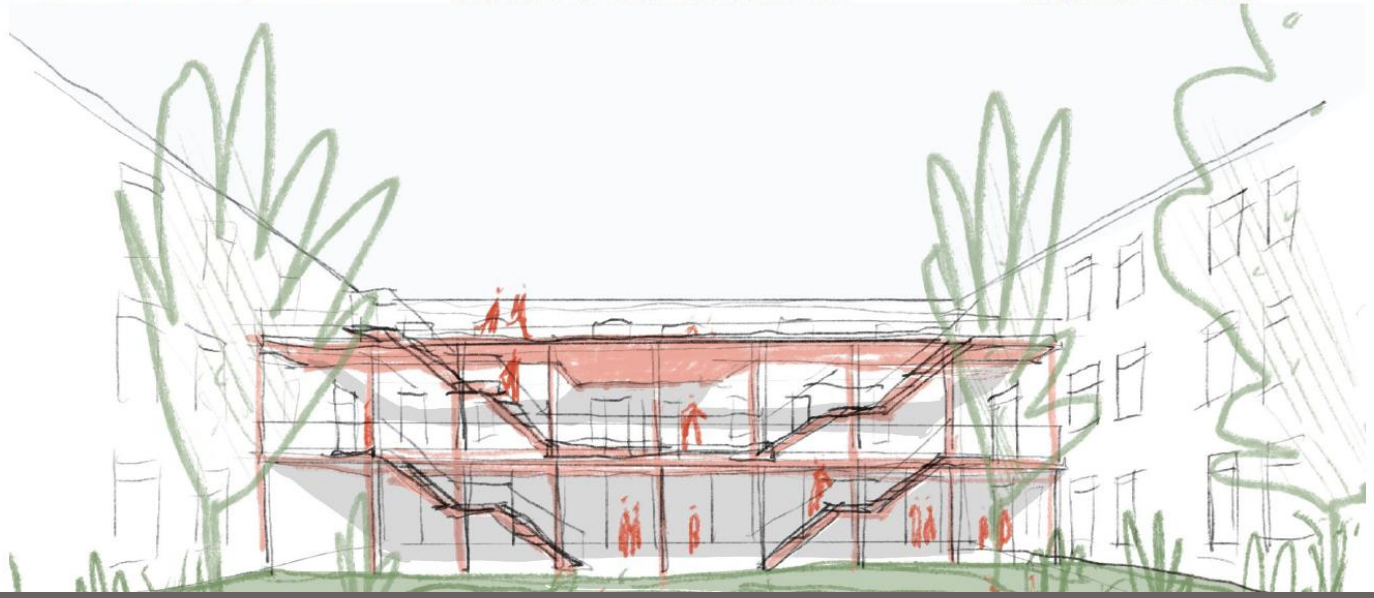
Administration Building / Kuehn Malvezzi

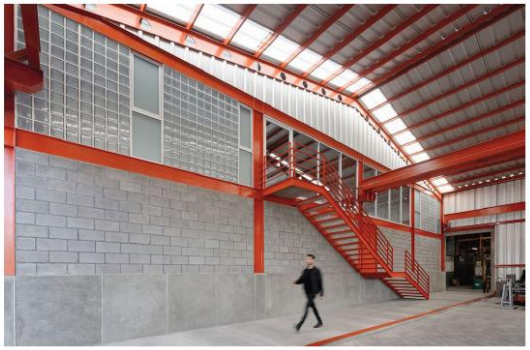


Modular study pavilion in Germany / Gustav Düsing and Max Hacke



Folding Park / Approach Design Studio





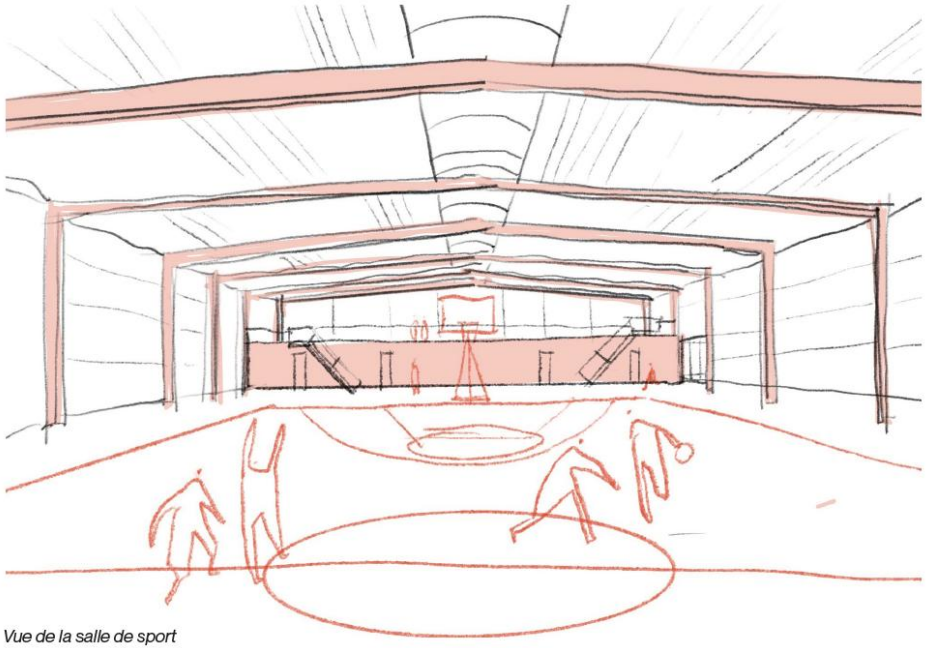
FM Industrial Warehouse / Emilio Alvarez Abouchard Arquitectura



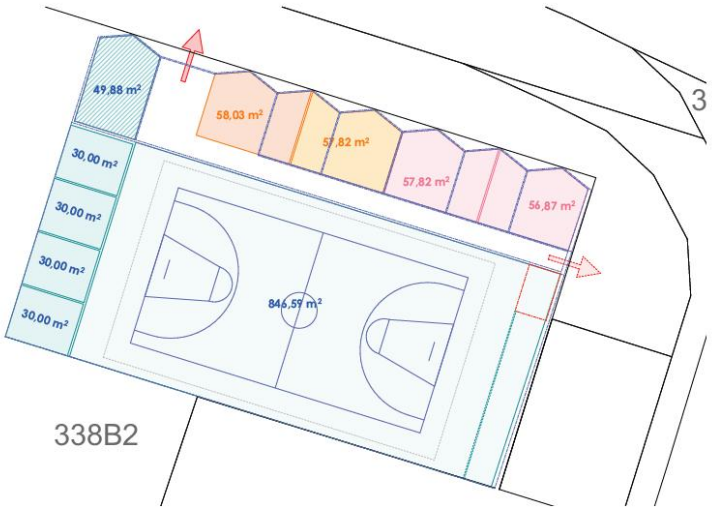
Centre sportif à Tarbes - France / Pierre Duffau



Game House Viborg / EFFEKT



Vue de la salle de sport



Plan de la salle de sport

- ✓Ecole de 6 années secondaires
- ✓Enseignement catholique (2h de religion catholique dans l'horaire)
- ✓Enseignement général répondant aux exigences pédagogiques actuelles
- ✓Cadre scolaire structurant et attentif au parcours de chaque élève
- ✓Relation éducative fondée sur le respect et l'écoute
- ✓Ecole adaptée au Tronc commun
- ✓Ouverture progressive des années
  - ✓4 classes de 1c TC en 26-27
- ✓Pendant 2 ans, accueil sur un site temporaire



Bibliothèque

Un lieu consacré à la lecture, à la recherche et au travail personnel.



Local Informatique

Un espace équipé pour l'apprentissage et l'usage des outils numériques.



Laboratoire de Langues

Un espace dédié à l'apprentissage et à la pratique des langues.

Charles de Foucauld



Laboratoires de Sciences

Des locaux spécifiquement aménagés pour l'enseignement des disciplines scientifiques.



Classes Flexibles

Des salles de classe aménagées de manière modulable afin de s'adapter aux différents usages pédagogiques.

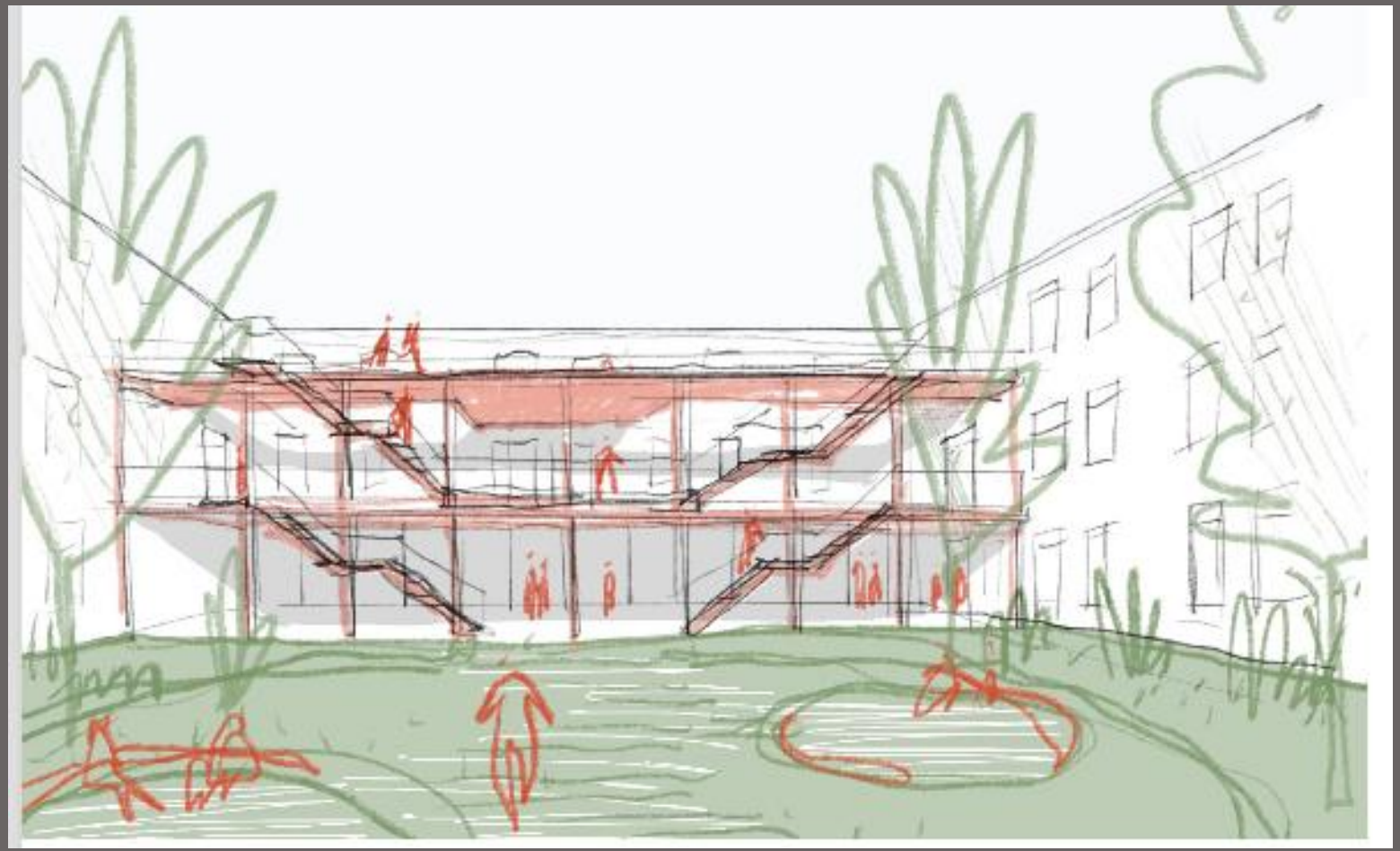


Espaces de Collaboration

Des espaces dédiés au travail en groupe et aux échanges entre élèves et enseignants.

Charles de Foucauld

Prêt pour l'aventure ? Prêt à co-créer ce projet avec nous ?



La grille horaire : nouveautés du Tronc commun (pour tous)

FMTT : Formation Manuelle, Technique et Technologique

➔ **Découvrir, manipuler, construire**

1 période par semaine pour expérimenter les techniques du quotidien.

Activités variées : bois, bricolage, mécanique simple, …

Les élèves apprennent à comprendre **comment les objets fonctionnent**, à **fabriquer** et à **réfléchir à l'impact écologique**.

🧠 *Un cours pour apprendre avec les mains… et la tête*

La grille horaire : nouveautés du Tronc commun

Numérique et culture digitale

➔ **Apprendre à utiliser et à comprendre le numérique**

2 périodes hebdomadaires dédiées à la logique informatique, aux outils digitaux et à la culture numérique.

Découverte du codage simple et de la fiabilité des sources.

💡 *former des élèves capables d'utiliser le numérique de manière responsable et créative*

La grille horaire : nouveautés du Tronc commun

ECA : Éducation Culturelle et Artistique (2h)

3 dimensions : art plastique , art d'expression et musique

➔ **Créer, s'exprimer, comprendre le monde visuel**

Exploration de différents langages artistiques : dessin, photo, vidéo, design.
Intégration du numérique dans la création (affiches, courts métrages, projets visuels).
Découverte de métiers artistiques et culturels.
Découverte de la richesse du patrimoine artistique (œuvres, courants, …)

🎭 *Un cours pour stimuler la sensibilité, la créativité et la confiance en soi*

La grille horaire : nouveautés du Tronc commun

FHGES : Formation Historique, Géographique et Economique et Sociale (4h)

➔ **Devenir un citoyen curieux et responsable**

Comprendre les grands enjeux actuels : développement durable, mondialisation, identité et culture, rapports sociaux, citoyenneté et l'Etat, ...

Hist : Multiculturalité sous l'angle du rapport entre religions et sociétés

Géo : urbanisation/déforestation/mutations

Form° éco. et soc. : Espace numérique, lieu d'échanges économiques et sociaux

Développement de la pensée critique, de l'autonomie, de la recherche et de la coopération.

🌍 *Un cours pour comprendre le monde d'aujourd'hui et y prendre sa place*

Charles de Foucauld

La grille horaire : nouveautés du Tronc commun

Nouvelles méthodes et accompagnement

➔ **Un apprentissage humain et personnalisé**

2 périodes d'accompagnement personnalisé (AP) intégrées à l'horaire : aide, consolidation ou approfondissement. Variété des approches pédagogiques – 2 enseignants face à la classe.
Activités orientantes : 2 journées de découverte des métiers dès la 1ère secondaire

Parcours du Tronc commun

CEB → Pas OK → maintien en 6e primaire

→ OK

1ère secondaire (=S1)

↓

2e secondaire (=S2)

↓

3e secondaire (2 x 4h d'options)

Voie transition	Voie qualifiante	Voie polyvalente
Approfondir des savoirs généraux	Découvrir des métiers	Combiner les 2

Clôture de la 3e par le Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur → OK = ouverture vers toutes les voies en 4e

Aucune information sur le parcours à partir de la 4e

	S1 en 2026	S2 en 2027	S3 en 2028
Langue française et Langues anciennes	6	6	5
Education culturelle et artistique (ECA)	2	2	0
Néerlandais	4	4	4
Mathématiques	5	5	4
Sciences	3	3	3
FMTT / N	3 (2 Numérique et 1 FMTT)	3 (2 Numérique et 1 FMTT)	0
FHGES	4	4	4
Religion	2	2	2
Education physique, bien-être et santé	3	3	2
Accompagnement personnalisé (AP) dans la grille horaire	2	2	2
Options			8 (2 x 4 périodes) dans 2 domaines différents
Nombre de périodes / semaine	32	32	32
Orientation		8 ½ jours répartis sur l'année	Projet d'orientation à défendre oralement
Stages / jours blancs	2 journées de découverte métiers	2 journées d'orientation	3 jours dans un domaine choisi







S’inscrire en première année secondaire du Tronc commun pour l’année scolaire 2026-2027

Le grand principe fondateur *repose sur la remise par les parents du FUI (formulaire unique d'inscription dans l'école de leur 1er choix*

- *rassurer les parents quant au respect de leur 1er choix*
- *simplifie la vie des écoles qui ont plus de demandes que de places*

Calendrier … 3 étapes

Au plus tard le 23/01

→ remise du formulaire unique d'inscription (FUI) aux parents contre accusé de réception

Du 02/02 au 06/03 inclus
→ dépôt du formulaire auprès de l'école secondaire

A partir du 20/04
→ reprise des inscriptions « chronologique »

Description du FUI

Le **volet général** reprend tous les renseignements nécessaires à l'identification. Eventuellement, le classement. Corrections possibles.

Le **volet confidentiel** permet de repréciser l'école du 1er choix ainsi qu'un maximum de 9 autres établissements classés par ordre décroissant.

Étape 1

Du 09/01
au 23/01

L'école primaire ordinaire remet un formulaire unique d'inscription qui sera complété par la direction :

- **De la date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée et, le cas échéant :**

- **D'une copie de l'attestation justifiant la priorité *« enfants en situation précaire »***
  (ex : enfants placés par le juge…)

FUI pour les élèves de 1ère année différenciée qui souhaitent s'inscrire dans un autre établissement en 1ère année commune en cas d'obtention du CEB

- **À la demande des parents, un FUI peut être créé pour ces élèves. Ils peuvent ainsi participer à la période d'inscription afin de bénéficier des mêmes possibilités que les élèves de 6e année primaire.**

Dans le formulaire : les parents doivent…

- vérifier les données reprises, les corriger le cas échéant
- compléter la partie reprenant les écoles choisies par les parents (maximum 10)
- mentionner le numéro administratif (FASE) des écoles souhaitées

Les numéros FASE seront disponibles dans les écoles fondamentales et secondaires ainsi que sur le site http://www.inscription.cfwb.be

Les parents doivent…

- **Fermer le document en laissant visible uniquement l'école de la première préférence**
- **Il est conseillé aux parents de prendre un contact préalable avec les écoles secondaires de leur choix**

www.inscription.cfwb.be

ou via le guichet électronique de la FWB « Mon Espace »

https://monespace.fw-b.be/

Étape 2

Du 02/02
au 06/03
inclus

Etape 2

- **Les parents déposent le formulaire dans l'école du premier choix contre accusé de réception, et ce même si le volet confidentiel a été introduit de manière électronique**

- **Les parents ont la possibilité de mandater**

- **Si document perdu ou pas reçu, duplicata dans l'école de 1ère préférence ou à l'Administration**

Où déposer le FUI pour le LYCDF ?





Les infos sur
www.LYCDF.be
et les rendez-vous

Remise d'un accusé de réception après vérification de la géolocalisation du/des domicile.s des parents ainsi que des données personnelles (GSM, …)

Étape 3

Gestion des inscriptions dans les écoles secondaires

La situation du LYCDF au 06/03/2026

88 places pour 4 classes

- **Ecole « incomplète » (avec suffisamment de places)**

→ **inscription de tous les enfants après adhésion des parents aux projets et règlements de l'école, à concurrence de max. 102%**

La situation du LYCDF au 06/03/2026

- **Si école « complète », l'école inscrit à concurrence de 80% des places disponibles**

Ecole « complète » (comptant plus de demandes que de places)

→ **La COGI attribue à chaque élève un indice composite (voir ci-dessous)**

→ **La COGI classe les élèves selon cet indice**

→ **La COGI attribue les places disponibles en trois temps : …**

Calcul des pondérations

- **Chaque élève reçoit un indice composite qui est calculé sur la base de 7 critères**

1er critère

- **Un indice pour les <u>5 écoles</u> reprises dans les 5 premières préférences (de 1,5 à 1,1)**

= **1,5 pour l'école de 1ère préférence (calcul effectué par l'école)**

= **1,4 à 1,1 pour les suivantes (calcul effectué par la CoGI*)**

** Commission de Gouvernance des Inscriptions*

= **1 à partir de la 6ème école**

2e critère

- **Proximité <u>domicile - école fondamentale</u>**

= **1,3 si école fondamentale la plus proche au sein du réseau choisie dans le fondamental**

= **1,23 si 2e; 1,17 si 3e; 1,11 si 4e; 1,05 si 5e la plus proche**

= **1 pour les suivantes**

3e critère

- **Proximité <u>domicile - école secondaire</u>**

= **1,98 si école secondaire la plus proche au sein du réseau choisi**

= **1,79 si 2e; 1,59 si 3e; 1,39 si 4e; 1,19 si 5e la plus proche au sein du réseau choisi**

= **1 pour les suivantes**

4e critère*

- **Proximité école fondamentale - école secondaire**

= **Coefficient varie entre 1 et 1,54 par tranche de 0,054 si l'école fondamentale est dans un rayon de 4 km de l'école secondaire visée, et ce en fonction du degré de proximité d'une part domicile-école fondamentale et d'autre part domicile-école secondaire**

= **Coefficient est de 1 dans tous les cas si l'école fondamentale n'est pas dans un rayon de 4 km de l'école secondaire**

*pour les parents qui n'ont pas retenu la proximité Domicile/EF et,ou ES)

5e critère

- **<u>Offre d'enseignement</u> dans la commune de l'école primaire**

= **1,51 si aucun établissement secondaire sur le territoire de la commune où se trouve l'école primaire**

= **1,51 s'il y a uniquement soit une école secondaire confessionnelle, soit une école secondaire non confessionnelle sur le territoire de la commune où se trouve l'école primaire**

= **1 s'il y a à la fois une école secondaire confessionnelle et non confessionnelle sur le territoire de la commune**

- ***Si application de l'indice 1,51, le critère n° 6 vaut toujours 1 (voir dia suivante)***

6e critère

- **Partenariat pédagogique (convention de partenariat d'une école secondaire avec au moins 3 écoles fondamentales dont au moins 1 avec indice socio-économique défavorisé). Uniquement si école non adossée.**

= 1,51

= sinon 1

→ voir schémas : circulaire 9631 p.42 (secondaire)

7e critère

- **Poursuite immersion (même langue depuis la 3e primaire au moins)**

= **1,18**

= **sinon 1**

Conclusion - pondération :

- **On multiplie tous les indices de l'élève et ce pour tous les élèves**

- **On classe les élèves selon l'ordre décroissant de cet indice global**

Exemple

Un élève inscrit dans une école fondamentale catholique introduit une demande d'inscription dans une école secondaire catholique

→ Calcul de l'indice pondéré :

- **École premier choix = 1,5**
- **Proximité domicile/école fondamentale catholique**
  = 1,17 (3ème école la plus proche au sein du réseau catholique)
- **Proximité domicile/ école secondaire catholique**
  = 1,39 (4ème école la plus proche au sein du réseau catholique)
- **Proximité école fondamentale/école secondaire**
  = 1,27 (inférieure ou égale à 4 km - 3ème école primaire - 4ème école secondaire)
- **Offre d'enseignement dans la commune de l'école primaire**
  = 1 (une école secondaire confessionnelle et une non-confessionnelle sur le territoire de la commune)
- **Pas de partenariat pédagogique**
  = 1
- **Pas de poursuite de l'immersion**
- **= 1**

Total : 1,5 x 1,17 x 1,39 x 1,27 x 1 x 1 x 1 = 3,0981015

Si ex-aequo

Indice socio-économique des élèves (selon leur quartier)
Si nouvelle égalité : distance domicile - école secondaire

Selon l'ordre décroissant de l'indice composite des élèves, application des priorités, dans l'école de la première préférence, dans l'ordre suivant

- Jusqu’à 49,4% des places :

1. **Les enfants frères ou sœurs d’un enfant déjà inscrit dans l’école secondaire**
2. **Les enfants en situation précaire (placement en home ou en famille d’accueil)**
3. **Les enfants à besoins spécifiques (intégration permanente totale, handicap avéré)**
4. **Les élèves fréquentant un internat lié à l’école secondaire**
5. **Les enfants des membres du personnel, toutes catégories**

Et après, Les enfants provenant d’écoles primaires moins favorisées (ISEF) à concurrence de 20,4 % des places à pourvoir

Concrètement :

- **Les écoles encodent les demandes d'inscription dans le logiciel de l'Administration qui fait le calcul des pondérations et prend en compte les priorités**

Conclusion - 3e étape :

- **École « incomplète » : inscription à 102%, dont 20% ISEF**
- **Ecole « présumée incomplète » : inscription de tous les élèves qui présentent leur FUI pendant la période d'enregistrement**
- **Ecole « complète » : inscription à 80%, dont 20% ISEF (les 22% restant par la CoGI)**
- **Renvoi à la CoGI des demandes d'inscription non satisfaites et des places vacantes dans l'école**
- **Les écoles avertissent les parents des enfants repris en ordre utile. Inscription après adhésion aux règlements/projets de l'école à l'aide d'une attestation d'inscription**

Étape 4

Gestion des inscriptions par la CoGI

- **CoGI : Organe inter-réseaux dont le siège est à l'Administration**

- **Composée de représentants du Gouvernement, de l'Administration, des réseaux et des parents**

- **Traitement des demandes d'inscription en fonction des écoles de préférence reprises dans le formulaire**

- **Optimalisation du meilleur choix des parents, en tenant compte du calcul des pondérations pour chaque école indiquée par les parents**

- **La CoGI écrit aux parents, en leur indiquant l'école où leur enfant est en ordre utile (OU) et/ou les écoles où il est en liste d'attente (LA)**

- **Les écoles reçoivent leur registre reprenant les élèves inscrits et ceux en liste d'attente. Inscription après adhésion aux règlements/projets de l'école**

Étape 5

Après la période des inscriptions

- **Si désistement dans l'école : contact (par la CoGI ou par l'école) avec les parents dont l'enfant est le premier sur la liste d'attente**

- **Inscription possible à partir du 20 avril dans l'école, mais en fonction des places disponibles au terme des travaux de la CoGI et toujours à l'aide d'un duplicata du formulaire unique**

- **Remise par l'école d'un accusé de réception**

- **Les parents doivent déposer le CEB à l'école secondaire dès qu'ils en disposent**

Si fraude : Si remise de plusieurs formulaires d'inscription par les parents dans plusieurs écoles ; si fausses déclarations de domicile…

Sanction : Annulation de toutes ces demandes !!!

Pour en savoir plus…

- **Documentation sur le site de l'enseignement catholique**

- **Les directions d'école**

- **www.inscription.cfwb.be**
  ou 0800 188 55
  ou inscription@cfwb.be

Et si votre enfant est inscrit …

Vous revevrez un courrier officiel du LYCDF vous confirmant l'inscription validée par la CIRI et une proposition de rencontre.

Ces rencontres se dérouleront durant le mois de mai ou de juin, après 16h00 et/ou en soirée. Vous y recevrez les documents à remplir (fiche individuelle d'inscription, présentation de la nouvelle grille horaire et choix de l'AC, …) et à nous faire parvenir dans les délais précisés.

En fin d'année scolaire et dès réception du CEB : des permanences seront organisées pour que vous puissiez déposer l'original du CEB, une copie du bulletin et les documents non-rendus jusqu'alors.

Charles de Foucauld

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES | MonEspace

Pour poursuivre votre démarche, connectez-vous à Mon Espace



Avec Mon Espace, **les citoyens** et **les membres des personnels de l'enseignement** peuvent gérer leurs **démarches administratives**, suivre leur état d'avancement et **échanger avec l'administration de manière rapide et sécurisée**.

Me connecter

Besoin d'aide ?

Volet confidentiel
Infos
Calcul de l'indice

CSAM | S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

Clé(s) numérique(s) avec **l'eID** ou **identité numérique**

IDENTIFICATION
avec un lecteur de cartes eID

IDENTIFICATION
via itsme

Créer votre compte itsme

Clé(s) numérique(s) avec **code de sécurité** et **nom d'utilisateur + mot de passe**

IDENTIFICATION
avec un code de sécurité envoyé par e-mail

IDENTIFICATION
avec un code de sécurité via une application mobile

Authentication européenne

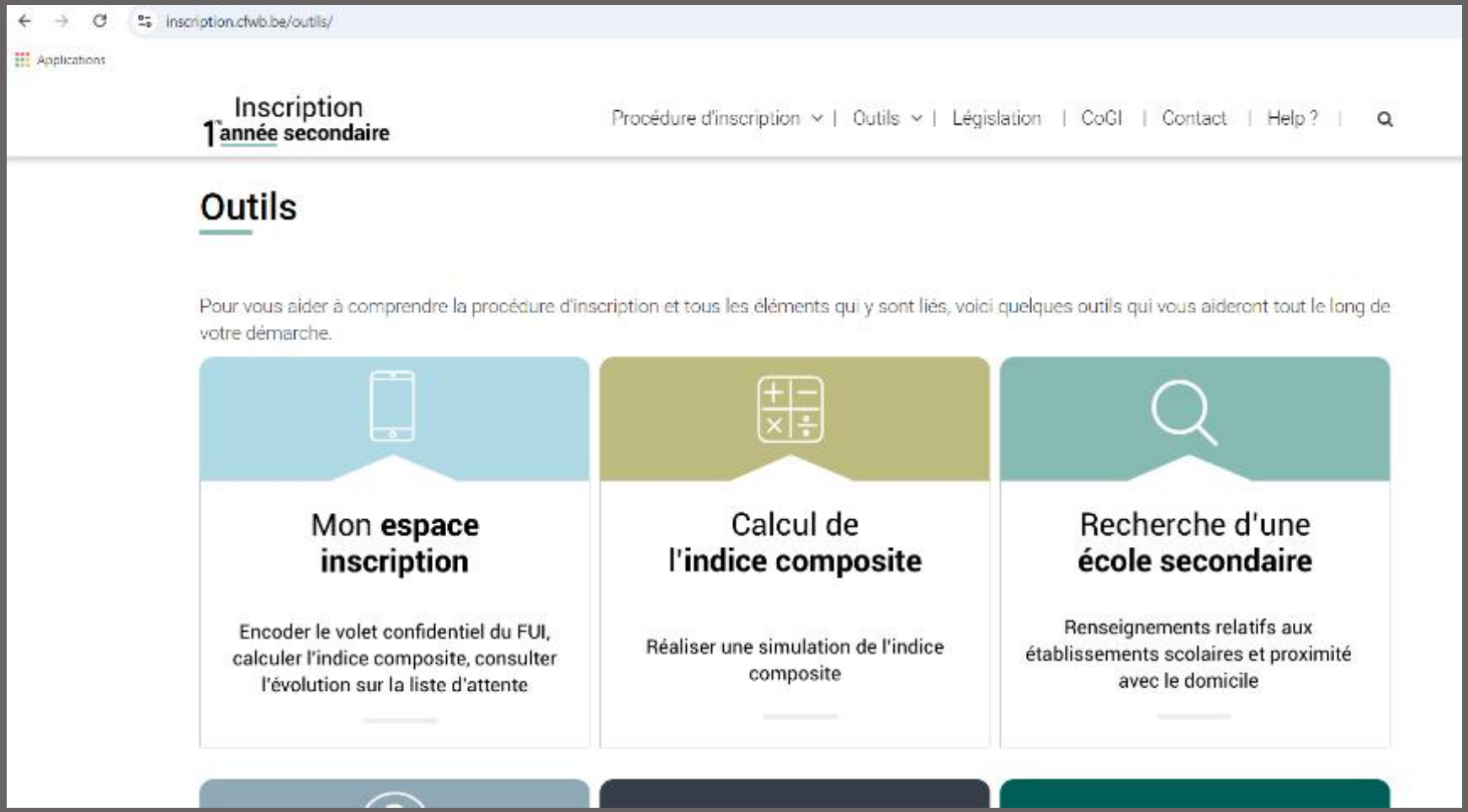
IDENTIFICATION
avec une identification électronique reconnue au plan européen

Mon espace inscription

Les données disponibles sur "Mon espace inscription" n'ont pas encore été actualisées en vue de la procédure d'inscription 2026 (rentrée le 24 août 2026). Elles le seront dans les prochaines semaines.

Cette plateforme a été développée afin de vous permettre :

- de procéder à des simulations du calcul de l'indice composite (pour les élèves qui fréquentent une école primaire de la FW-B)*, recevoir des conseils sur les domiciles à mentionner sur le **FUI** de votre enfant et de vous situer à titre indicatif par rapport au classement de la **CoGI** sur base des données de l'année antérieure ;
- de retrouver toutes les données relatives aux domiciles et aux écoles qui interviennent pour le calcul de l'indice composite (**indice socio-économique du quartier** (ISE), statut **ISEF** et classe d'encadrement différencié).
- d'encoder en ligne le volet confidentiel avant d'effectuer la demande d'inscription dans l'école de 1re préférence ;
- de consulter, à partir de la mi-mars, l'évolution de la situation d'inscription de votre enfant.


inscription.cfwb.be/outils/
Applications
Inscription
1re année secondaire
Procédure d'inscription | Outils | Législation | CoGI | Contact | Help ?
Outils
Pour vous aider à comprendre la procédure d'inscription et tous les éléments qui y sont liés, voici quelques outils qui vous aideront tout le long de votre démarche.
Mon espace inscription
Encoder le volet confidentiel du FUI, calculer l'indice composite, consulter l'évolution sur la liste d'attente
Calcul de l'indice composite
Réaliser une simulation de l'indice composite
Recherche d'une école secondaire
Renseignements relatifs aux établissements scolaires et proximité avec le domicile







Pour conclure …

Si on peut déjà conclure

Un projet unique au cœur de Berchem-Sainte-Agathe

Le Lycée Charles de Foucauld est le **seul établissement secondaire francophone** de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Il s'inscrit dans le **réseau libre catholique** et relève du **SeGEC**.



Proximité

Un établissement ancré dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe.



Qualité

Un enseignement général répondant aux exigences pédagogiques actuelles.



Exigence

Un cadre scolaire structurant et attentif au parcours de chaque élève.



Ouverture

Un projet éducatif inspiré par la fraternité universelle.



Soutien

Une attention particulière portée aux élèves plus vulnérables.



Confiance

Une relation éducative fondée sur le respect et l'écoute.

LYCEE CHARLES DE FOUCAULD



www.LYCDF.be

info@lycdf.be



Un enseignement général inspiré par la pensée de Saint Charles de Foucauld

Le Lycée Charles de Foucauld propose un enseignement général fondé sur la fraternité universelle, le sens du service, l'attention aux plus vulnérables, l'humilité, la recherche, l'intériorité

Découvrir le projet


Merci pour votre attention
luc.zomers@segec.be
Info@lycdf.be
En tout être humain, derrière les masques et les apparences, voir un être ineffablement sacré.
Charles de Foucauld



LYCÉE
CHARLES
DE FOUCAULD
Enseignement général

Nouvelle école secondaire francophone

à Berchem-Sainte-Agathe

Ouverture à la rentrée 2026-2027

Rue Nestor Martin, 313-315 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe

LYCÉE
CHARLES
DE FOUCAULD
Enseignement général

www.lycdf.be

Le Lycée Charles de Foucauld appartient au réseau libre catholique et relève du SeGEC (Secrétariat général de l'Enseignement catholique). Il constitue le seul établissement secondaire francophone de la commune de Berchem-Sainte-Agathe.
À partir de la rentrée 2026, il accueillera environ 90 élèves sur un site provisoire situé au 112 rue Opsomer.
Le site définitif sera implanté au 313-315 rue Nestor Martin. Un immeuble est en cours d'acquisition par le Pouvoir Organisateur. Cet espace sera rénové afin de répondre aux exigences pédagogiques actuelles: classes flexibles, espaces de collaboration, bibliothèque, local informatique, laboratoires de sciences et de langues entre autres. L'école comptera à terme 650 élèves répartis sur 6 années.
Le Lycée offrira un **enseignement général** inspiré par la pédagogie et la pensée de Saint Charles de Foucauld, en mettant au centre de son projet la **fraternité universelle**, le sens du **service**, l'attention portée aux plus vulnérables, l'**ikanlikiri**, mais aussi la recherche, l'intériorité et un vrai souci pour la **transition écologique**.

Séance d'information aux parents

Présentation du projet et du déroulement des inscriptions, en vue des inscriptions en 1ère secondaire

Lundi 19 janvier 2026 à 19h00

Salle des Fêtes communale de Berchem-Sainte-Agathe
Avenue du Roi Albert 22 - 1082 Bruxelles

La rencontre sera animée par Luc Zonneveld, directeur diocésain SeGEC Enseignement secondaire, supérieur, Enseignement pour Adultes et CPMS
Avec le soutien de la commune de Berchem-Sainte-Agathe